

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 18 décembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 11 décembre 2024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 26 décembre 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,

Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Saïd LAOUADI, Adjointes au Maire,

Etienne DELEPAUT, Fatima KARRAD, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Rafik BZIOUI, Gaëtan DECOSTER, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Karima CHOUIA ayant donné procuration à Mathilde LOUCHART

Sabine HONORE ayant donné procuration à Francis VERCAMER

Fabienne LEPERS ayant donné procuration à Kamel MAHTOUR

Thérèse NOCLAIN ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY

Laurent PASTOUR ayant donné procuration à Bruno DUQUESNOY

Christelle DUTRIAUX ayant donné procuration à Jean-François LECLERCQ

DEL/2024/FI/116
EXERCICE BUDGETAIRE 2025 - BUDGET PRINCIPAL
ADMISSION EN-VALEUR

A l'issue des moyens d'actions, mis par la loi, à la disposition du Trésor Public, les titres de recettes détaillés ci-dessous d'un montant de 13 568,27 € n'ont pu être recouvrés par le service de gestion comptable de Villeneuve d'Ascq :

Au compte 6541 :

Date de prise en charge	Titre	Nom du redevable	Montant	Reste dû	Motifs de la présentation
09/02/2023	T-209	O SOL RN ETRE LJ MARS 2023	3 606,00	3 606,00	Cloture insuffisance actif
09/02/2023	T-209	O SOL RN ETRE LJ MARS 2023	467,99	467,99	Cloture insuffisance actif
31/05/2022	T-1002	O SOL EN ETRE	2 404,03	2 404,03	Cloture insuffisance actif
12/08/2021	T-1365	GP AUTO	130,68	130,68	Cloture insuffisance actif
			6 608,70	6 608,70	

Au compte 6542 :

Date de prise en charge	Titre	Nom du redevable	Montant	Reste dû	Motifs de la présentation
28/06/2016	T-1001	KERRAD N Nordine Bakhta	8,80	8,80	Certificat irrecoverabilité
31/07/2020	T-1030	PROXI SUPER STORES	7 068,60	6 943,26	Personne Morale disparue
23/02/2023	T-199	BELAIDI Boualem	130,28	0,28	RAR inférieur seuil poursuite
25/05/2023	T-771	YILDIZ Dogan Duygu	4,40	4,40	RAR inférieur seuil poursuite
25/05/2023	T-771	YILDIZ Dogan Duygu	2,00	2,00	RAR inférieur seuil poursuite
20/06/2023	T-1009	KHOBZAOUI Fatma	1 075,83	0,83	RAR inférieur seuil poursuite
			8 289,91	6 959,57	

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie et Administration Générale du 9 décembre 2024,

A l'unanimité, le Conseil Municipal constate dans la comptabilité du budget principal, l'admission en non-valeur de ces créances pour un montant global de 13 568,27 €.

Les crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération sont prévus au budget principal 2024.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire

